



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Monsieur le directeur
du SDMIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

N/ Réf. : 2021044

Lyon, le 2 aout 2021

Objet : situation des effectifs et respect du R.O.

Monsieur le Directeur,

Voici une 5eme alerte à propos du respect du R.O. (Règlement Opérationnel) et de la parole donnée par vous-même et Madame Zemorda KHELIFI, Présidente du CA du SDMIS.

Il a été clairement rappelé et acté le 9 juin dernier, que seuls des **SP toutes qualifications complèteront le niveau de base du RO.**

De trop nombreuses carences d'effectifs étaient connues à l'avance et sont liées à un manque d'anticipation.

Suite à plusieurs échanges avec vos services, il nous a été indiqué qu'aucun SP ou alors très peu avaient répondu présents à vos propositions d'IHTS. Ces IHTS ne sont pas refusés par choix mais bien souvent car les volumes d'heures réglementaires ont déjà été atteints (48h hebdo et 44h de moyenne sur 47 semaines).

Lorsque ces IHTS proposées aux agents du centre ne suffisent pas à atteindre l'effectif nécessaire, nous pensons efficace de proposer ces IHTS aux autres agents du SDMIS.

Centre	Dates	Nombre total de SP de Garde	Nombre de SUAP	Renfort d'EDR
Villefranche	26 juillet de Nuit	9 SP	1 SUAP	NON (vu avec le CODIS)
Villefranche	26 juillet de Nuit	11 SP au lieu de 14 / 1 SP absent / Reste 7 SP INC	2 SUAP	1 EDR
Pierre Bénite	27 juillet de Jour	7 SP* (5 SP)	1 SUAP + 1 STAGE	NON
Corneille	28 juillet de Jour	12 SP (4 équipes)	1 SUAP	NON
Gerland	29 juillet	- 1 sur le cadre	1 SUAP	1 EDR
Villefranche	29 juillet de Jour	9 SP en niveau de base	2 SUAP + 1 SUAP à la VLPC	NON
Villefranche	30 juillet de Jour	8 SP en niveau de base	1 SUAP à la VLPC	1 EDR
Villefranche	30 juillet de Nuit	9 SP (8 car un SP blessé) / la garde est restée à 8 INC	2 SUAP	2 EDR
Villefranche	31 juillet de Nuit	10 SP	2 SUAP	NON
Villefranche	1 ^{er} aout de Nuit	9 SP	2 SUAP	NON
Villefranche	2 aout de Jour	9 SP	2 SUAP	2 EDR = ok
Villefranche	2 aout de Nuit	9 SP	1 SUAP	NON
Nous tenons à votre disposition l'ensemble des feuilles de gardes envoyées par nos collègues				

***Un échelier a été affecté au Gfor afin d'assurer les fonctions de conducteur EPC dans le cadre d'un stage CA SPV MEA (1 SP est allé au Gfor de 7h à 12h / 1 SP de 13h30 à 16h.) Ce stage et la sollicitation du CT Pierre B avec un besoin d'échelier été prévu depuis environ 3 semaines.**

Nous vous alertons également à nouveau à propos de la méconnaissance de certains officiers CODIS (téléphone rouge) qui retournent que l'effectif de garde est suffisant lorsqu'il y a des SPV en AEC ou en DP présents dans la PO : SANS COMMENTAIRE SUPPLEMENTAIRE

Pour conclure, vous nous avez indiqué qu'un recrutement de SPP allait être opéré prochainement par voie de mutation : 6 SPP arriveront donc en septembre...

Nous vous invitons à reconsidérer ce chiffre qui reste bien en dessous des besoins du terrain urgents et parfaitement identifiés, car encore une fois : « *Lorsque la maison brûle, on ne compte pas les seaux d'eau !* »

Nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL